



Depuis le 1er janvier 2019, les CSE doivent nommer un-e référent-e harcèlement sexuel et agissements sexistes, et les entreprises de plus de 250 salarié-e-s un-e référent-e employeur sur ce même sujet. Cette formation proposée en format webinaire a pour objectif d'accompagner les Référent-e-s dans la maîtrise du cadre légal et dans l'appropriation de leurs missions d'orientation, d'information et l'accompagnement des salarié-e-s et victimes.

PROGRAMME

1 - COMPRENDRE

WEBINAIRE 2H+ E-LEARNING

Le contexte en 2020

- Éléments de langage

Cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste

- Le cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissements sexistes (définition, sanction, actualité juridique,)
- Les spécificités des situations réelles : la répétition, l'intentionnalité, le consentement, etc.
- Les différents niveaux de responsabilité

Identifier les risques

- Savoir cerner les frontières : séduction/harcèlement, humour/sexisme...
- Identifier les zones à risques liés à la culture de son entreprise
- Les outils pour savoir évaluer une situation

2 - S'APPROPRIER SON RÔLE DE RÉFÉRENT-E-S

WEBINAIRE 2H

Rôle des Référent-e-s et limites

- Fiche de mission du Référent et ses limites d'intervention (grille de lecture synoptique pour aider à positionner son rôle dans l'organisation de son entreprise)
- La place et le rôle des Référent-e-s dans les procédures et l'enquête
- Les spécificités des Référent-e-s CSE et des Référent-e-s employeur
- Focus : La procédure du droit d'alerte

3 - AGIR

WEBINAIRE 2H + SUIVI COACHING 1H

Rôle Référent #1 : Orienter

- Connaître les acteurs internes et externes
- Savoir évaluer les attentes des victimes
- L'impact des situations : savoir se protéger

Rôle Référent #2 : Informer

- Faire connaître l'engagement de son entreprise et valoriser le rôle de Référent
- Les informations à communiquer aux victimes et les voies de recours

Rôle Référent #3 : Accompagner

- L'accompagnement de la victime dans ses démarches
- Le périmètre d'actions des Référent-e-s

Engager son entreprise

- Accompagner à la mise en place d'une procédure interne
- Identifier les ressources internes de l'entreprise



PUBLIC

Référent-e-s harcèlement sexuel et agissements sexistes
CSE et employeur



DISPOSITIF DE FORMATION

- Accès à plateforme pédagogique d'Accordia
- 3 webinaires de 2h
- 1 e-learning (25 minutes)
- + 1 H de suivi (coaching) à j+1 mois



LE + ACCORDIA

1 jeu offert : C'EST QUOI DONC ?® Sexisme - Harcèlement
Outil pédagogique pour animer des séquences de sensibilisation de sa fonction de Référent-e



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Savoir identifier et évaluer les situations
- Mettre en oeuvre la mission du Référent : orienter, informer et accompagner
- Savoir agir et réagir face à des situations de sexisme

